

Première partie

LES ÉTAPES DU GRAND GÂCHIS

« Les mondes dépourvus de mémoire sont condamnés à être des mondes sans avenir. »

Samuel Pisar,
Le Sang de l'espoir

« Le diable en France était un diable aimable, plein de manières. Ce que sa nature avait de diabolique se manifestait seulement dans l'indifférence courtoise dont il faisait preuve face aux souffrances des autres, dans son je-m'en-foutisme et sa lenteur administrative. »

Lion Feuchtwanger,
Le Diable en France

IL Y AVAIT EU L'ESPOIR

Les réticences ne se justifiaient pas. Toutes les garanties bordaient les accords d'Évian signés le 18 mars 1962.

« Les Français bénéficieront des mêmes droits et libertés démocratiques que les Algériens [...]. Ils pourront aller et venir librement entre l'Algérie et les autres pays [...]. Ils exerceront les droits "civils", c'est-à-dire qu'ils pourront effectuer, comme des nationaux, tous les actes juridiques nécessaires dans la vie privée : acheter, louer, passer des contrats de toute sorte. Ils pourront, notamment, exercer toutes les professions, bénéficier de la Sécurité sociale, etc. La jouissance des droits patrimoniaux est garantie contre toute mesure arbitraire ou discriminatoire [...]. Les particularismes seront respectés sur le plan culturel, juridique et religieux : emploi de la langue française, liberté de l'enseignement, sections françaises dans l'enseignement public, statut personnel... »

Sur une affiche du gouvernement – un garçonnet européen tenant par l'épaule une fillette arabe, ils se regardent en riant – ce message annonciateur de lendemains radieux : « Pour nos enfants, la paix en Algérie ».

Les accords d'Évian devaient, assurait le général de Gaulle, permettre à « deux peuples de marcher, main dans la main, sur la route de la civilisation » : que du papier !

Plus d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants allaient être chassés d'une terre que, depuis des générations, ils avaient travaillée, enrichie, façonnée de prairies, de champs, de vignes et de vergers, qu'ils avaient hérissée de bourgades et de villes, une terre dont ils avaient peuplé les cimetières et qu'ils croyaient être un pan inaliénable de leur patrie, la France, qu'à l'école, ils avaient appris à vénérer. Après les Numides, les Phéniciens, les Vandales, les Romains, les Byzantins, les Arabes et les Ottomans, leurs aïeux, poussés par la misère, une condamnation à l'exil ou des charbardements politiques, étaient venus de toute l'Europe, beaucoup ne tardant pas à succomber aux épidémies, aux travaux harassants, à la malnutrition, au manque de soins et aux bandes armées arabes. À leurs descendants, ils avaient transmis en héritage leur ardeur au travail et l'idéal républicain de Jules Ferry, le père de l'école « publique, gratuite et obligatoire », qui, le 28 juillet 1885, à la Chambre des députés, avait vanté les mérites de l'expansion coloniale :

« Je soutiens que les nations européennes s'acquittent avec largeur, avec grandeur et honnêteté, de leur devoir supérieur de civilisation. Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont un devoir de civiliser les races inférieures. Ces devoirs

ont été méconnus dans les siècles précédents. Et certainement quand les soldats et les explorateurs espagnols introduisaient l'esclavage dans l'Amérique centrale, ils n'accomplissaient pas leur devoir d'hommes de race supérieure... »

*

Les pieds-noirs se pensaient chez eux dans ces départements français, sur l'autre rive de la Méditerranée. En 1958, après des années de tergiversations politiciennes et d'instabilité gouvernementale en métropole, d'attentats du FLN et d'incertitudes sur l'avenir qui minaient la population et l'armée en Algérie, beaucoup ont cru en la parole du général de Gaulle. Durant la Deuxième Guerre mondiale, n'avait-il pas refusé de s'incliner devant la barbarie et sauvé l'honneur de la France piétinée par l'Occupant nazi et ses collaborateurs vichyssois ?

Le 20 janvier 1946, lassé des chicaneries parlementaires, l'homme de l'Appel du 18 juin avait démissionné avec fracas de la présidence du Conseil, « je fous le camp », persuadé que ses compatriotes ne tarderaient pas à le rappeler. Pendant douze ans, ils allaient l'abandonner dans sa retraite de Colombey-les-deux-Églises. Son retour s'est effectué en plusieurs étapes, sur fond de énième crise de la IV^e République qui s'embourbait. Des relents de coup d'État.

Le 15 avril 1958, le gouvernement de Félix Gaillard, socialiste de la SFIO, mis en minorité au parlement, vient de tomber. Le 9 mai, le président de la République, René Coty, charge Pierre Pflimlin, un démocrate-chrétien du MRP, habitué des maroquins ministériels, de former

un nouveau gouvernement, le vingt-troisième de la IV^e République, en douze ans.

Ce même jour, le général Raoul Salan, commandant en chef interarmées en Algérie, adresse au général Paul Ély, chef d'état-major des armées, un télégramme à remettre au président Coty :

« L'armée en Algérie est troublée par le sentiment de sa responsabilité à l'égard des hommes qui combattent et qui risquent un sacrifice inutile si la représentation nationale n'est pas décidée à maintenir l'Algérie française, comme le préambule de la loi-cadre le stipule, à l'égard de la population française de l'intérieur qui se sent abandonnée et des Français musulmans qui, chaque jour plus nombreux, ont redonné leur confiance à la France, assurés de nos promesses réitérées de ne jamais les abandonner. L'Armée française, d'une façon unanime, sentirait comme un outrage l'abandon de ce patrimoine national. On ne saurait préjuger de sa réaction de désespoir. Je vous demande de bien vouloir appeler l'attention du président de la République sur notre angoisse que seul un mouvement fermement décidé à maintenir notre drapeau en Algérie peut effacer. »

Toujours le 9 mai, à Tunis, un communiqué du FLN annonce que trois appelés du contingent, le sergent Robert Richomme, les soldats René Decourteix et Jacques Feuillebois, enlevés par des fellaghas le 1^{er} novembre 1956 à la frontière, près de La Calle, ont été fusillés, après un simulacre de procès, le 25 avril, en Tunisie. Officielle depuis sa récente accession à l'indépendance, la neutralité de ce pays voisin ne pèse guère face à la solidarité arabo-musulmane.

Le 11 mai, Alain de Sérigny¹, directeur de *L'Écho d'Alger*, signe dans *Dimanche matin*, le supplément dominical du quotidien, un éditorial sous le titre : « Parlez, mais parlez vite, mon général ». Pétainiste pendant la Deuxième Guerre mondiale, ce pied-noir d'adoption, né à Nantes, rallie l'ancien chef de la France libre :

« En Algérie, ce n'est un secret pour personne que *L'Écho d'Alger*, dont j'assume la direction depuis 1941, a pris, dès cette époque, une position très nette en faveur de la politique suivie en Afrique du Nord par le maréchal Pétain et conduite par un chef prestigieux, le général Weygand [...].

Aujourd'hui, mon général, la situation de l'Algérie et, partant, de la France, est positivement dramatique. Ce n'est pas le plan militaire qui nous inquiète, c'est ce qu'on appelle communément, le "front intérieur" qui nous angoisse [...].

À cor et à cris, l'Algérie tout entière, privée de sa représentation légale à l'Assemblée nationale, supplie en vain le parlement de faire taire ses querelles intestines pour la formation d'un gouvernement de salut public, seul capable de sauver du désastre dix millions de Français qui, aux yeux de certains, commettent sans doute un crime en voulant rester français.

Dans leur détresse, vers qui se tourneraient ces Français sinon vers l'homme qui s'est tenu rigoureusement à l'écart de ces luttes misérables et qui incarne l'attachement à la seule cause de la patrie ?

1. Né à Nantes le 18 février 1912, Alain Le Moyne de Sérigny, dit Alain de Sérigny, est arrivé dès son plus jeune âge en Alger, où son père, directeur à la Compagnie transatlantique, avait été nommé. Plus tard, il dira : « J'aime cette terre comme la mienne. Et aussi cette population, qui mérite l'Oscar du patriotisme et à qui on inflige un martyre incessant. »

Je n'ignore pas, mon général, qu'à plusieurs de vos amis qui s'étonnaient de votre silence vous avez répondu fort à propos : "À quoi bon parler si l'on ne peut pas agir ?" Aujourd'hui, me tournant vers vous, je m'écrie : Je vous en conjure, parlez, parlez vite, mon général, vos paroles seront une action. »

Le 13 mai, Pierre Lagaille, avocat, officier parachutiste de réserve et président de l'Association générale des étudiants d'Algérie (AGEA), le général Salan et son adjoint, le général Edmond Jouhaud, un pied-noir, ainsi que plusieurs chefs militaires, dont l'amiral Philippe Auboyneau, qui commande les forces maritimes en Algérie, soutenus par le général Jacques Massu, ancien combattant de la France libre, Compagnon de la Libération, et sa 10^e division parachutiste, appellent les Algérois à se joindre à eux, square Laferrière, devant le monument aux morts d'Alger, que domine le Gouvernement général, dans un hommage aux trois appelés exécutés en Tunisie par le FLN. Depuis le 11 novembre 1928, date de son inauguration, *Le Grand Pavois*, œuvre du sculpteur Paul Landowski, symbolise la fraternité franco-algérienne dans les combats de la Grande Guerre¹. Grève générale. Magasins fermés. Des flots denses, pieds-noirs, Arabes, convergent vers le square Laferrière. Alger la blanche éclate de lumière sous le soleil. Drapeaux et banderoles colorent de bleu-blanc-rouge la foule, de plus en plus

1. Le pavois, sur lequel reposait un homme, européen ou arabe, était porté par deux cavaliers, un Européen et un Arabe, tandis qu'au dos, deux femmes, symbolisant les deux communautés, s'appuyaient l'une contre l'autre, pleurant leurs fils morts pour la France. En 1978, à l'occasion d'une rencontre de pays africains à Alger, le gouvernement algérien fera recouvrir *Le Grand Pavois* d'un coffrage de ciment.

compacte, d'où s'élèvent *La Marseillaise*, *Le Chant des Africains*¹ et ce slogan scandé en cinq notes : « Al-gé-rie fran-çaise ! Al-gé-rie fran-çaise ! »

Même allégresse à Oran. José Castano a douze ans. Il racontera :

« Pour la première fois, une race neuve prend conscience d'elle-même. Ce n'est pas une voix isolée qui crie et qui chante sa joie au hasard de l'inspiration. C'est tout un chœur de jeunes volontés qui s'accordent dans un même rythme, qui se sont groupées avec intention et qui savent parfaitement ce qu'elles veulent : une Algérie unie, une Algérie fraternelle, une Algérie en paix. "Arrachez vos voiles !", ordonna une femme musulmane à un petit groupe de jeunes filles, vous êtes libres. Les *haïks* tombent un à un²... »

Conduits par Pierre Lagailarde, en tenue « léopard », des manifestants s'emparent du Gouvernement général

-
1. Fait prisonnier par les Allemands en 1940, le père du *Chant des Africains*, le capitaine Félix Boyer, fils d'un chef d'orchestre du Casino de la Jetée, à Nice, avait été libéré en 1941 en tant qu'ancien combattant de 1914-1918. Ayant regagné Alger, il fut chargé d'organiser la musique militaire des troupes d'Afrique du Nord. Reprenant les paroles d'une marche de 1915 de la Division marocaine, *Les Marocains*, il créa, en 1943, *Les Africains*, chant de guerre de l'armée d'Afrique qu'il dédia au général Joseph Goislard de Monsabert, futur Compagnon de la Libération. Pendant la guerre d'Algérie, pieds-noirs et partisans de l'Algérie française en firent leur hymne. Après 1962, le considérant comme « séditieux », le général de Gaulle bannit *Le Chant des Africains* des musiques et fanfares militaires françaises. En janvier 1967, il refusa même qu'il fût joué aux obsèques du maréchal Alphonse Juin, pied-noir, héros de la campagne d'Italie en 1944. Il fallut attendre août 1969, le général de Gaulle ayant démissionné le soir même de sa défaite au référendum du 27 avril, pour que l'interdiction fût levée par Henri Duvillard, ministre des Anciens combattants et Victimes de guerres.
 2. José Castano, *Les Larmes de la passion*, Société héraultaise d'édition, 1982.

et constituent un Comité de salut public. Présidé par le général Massu et composé de militaires et de civils, dont des gaullistes très actifs, il exige que soit créé, à Paris, un gouvernement de salut public, « seul capable de conserver l'Algérie partie intégrante de la métropole ».

Dans la nuit, Pierre Pflimlin reçoit l'investiture de l'Assemblée nationale. Les partisans de l'Algérie française se méfient de lui. Ils lui reprochent de vouloir négocier avec le FLN, par l'entremise du Maroc et de la Tunisie.

Le 14, au petit matin, le général Massu « supplie le général de Gaulle de bien vouloir rompre le silence en vue de la constitution d'un gouvernement de salut public qui seul peut sauver l'Algérie de l'abandon ».

Manchette en première page de *L'Écho d'Alger* : « Journée et nuit d'insurrection patriotique ».

Le 15, déclaration du général de Gaulle :

« La dégradation de l'État entraîne infailliblement l'éloignement des peuples associés, le trouble de l'armée au combat, la dislocation nationale, la perte de l'indépendance. Depuis douze ans, la France, aux prises avec des problèmes trop rudes pour le régime des partis, est engagée dans ce processus désastreux.

Naguère, le pays, dans ses profondeurs, m'a fait confiance pour le conduire tout entier jusqu'à son salut. Aujourd'hui, devant les épreuves qui montent de nouveau vers lui, qu'il sache que je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République. »

À la Une de *France Soir*, ce jeudi 15 mai :

« Investi, l'autre nuit par 274 voix contre 129, après le coup de force du général Massu à Alger, Pflimlin :

“J’ai chargé le général Salan de maintenir l’ordre à Alger. Il assume cette mission depuis mercredi matin.” »

Le 16, à 12 heures, du balcon du Gouvernement général, le général Salan lance à des milliers d’Algérois, toutes communautés confondues, massés sur le Forum :

« Tout d’abord, sachez que je suis des vôtres, puisque mon fils est enterré au cimetière du Clos-Salembier. Je ne saurais jamais l’oublier puisqu’il est sur cette terre qui est la vôtre. Depuis dix-huit mois, je fais la guerre aux fellaghas. Je la continue et nous la gagnerons.

Ce que vous venez de faire, en montrant à la France votre détermination de rester Français par tous les moyens, prouvera au monde entier que, partout et toujours, l’Algérie sauvera la France.

Tous les musulmans nous suivent. Avant-hier, à Biskra, 7 000 musulmans sont allés porter des gerbes au Monument aux Morts pour honorer la mémoire de nos trois fusillés en territoire tunisien.

Mes amis, l’action qui a été menée ici a ramené près de nous tous les musulmans de ce pays. Maintenant, pour nous, le seul terme, avec tous ici, c’est la victoire avec cette armée que vous n’avez cessé de soutenir, que vous aimez et qui vous aime.

Avec les généraux qui m’entourent, le général Jouhaud, le général Allard, le général Massu qui, ici, vous a préservés des fellaghas, nous gagnerons parce que nous l’avons mérité et que là est la voie sacrée pour la grandeur de la France. Mes amis, je crie : “Vive la France ! Vive l’Algérie française !... Et vive De Gaulle !” »

Le 19, conférence de presse au palais d’Orsay, à Paris : le général de Gaulle se pose en recours.

« Ce qui se passe en ce moment en Algérie par rapport à la métropole et dans la métropole par rapport à l'Algérie peut conduire à une crise extrêmement grave. Mais aussi ce peut être le début d'une espèce de résurrection. Voilà pourquoi le moment m'a semblé venu où il pourrait m'être possible d'être utile, encore une fois, directement à la France. »

Et cette phrase : « Croit-on qu'à soixante-sept ans, je vais commencer une carrière de dictateur ? »

Le 21, un titre à la une de *La Dépêche Quotidienne d'Algérie* : « Salan à de Gaulle : "Vos paroles ont fait naître une immense espérance de grandeur et d'unité nationale." »

Le 27, communiqué du général de Gaulle :

« J'ai entamé hier le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain capable d'assurer l'unité et l'indépendance du pays. Je compte que ce processus va se poursuivre et que le Pays fera voir, par son calme et sa dignité, qu'il souhaite le voir aboutir. Dans ces conditions, toute action, de quelque côté qu'elle vienne, qui met en cause l'ordre public, risque d'avoir de graves conséquences. Tout en faisant la part des circonstances, je ne saurais l'approuver. J'attends des forces terrestres, navales et aériennes, présentes en Algérie, qu'elles demeurent exemplaires, sous les ordres de leurs chefs : le général Salan, l'amiral Auboyneau, le général Jouhaud. À ces chefs, j'exprime la confiance et mon intention de prendre incessamment contact avec eux. »

Le 29, un message du président Coty est lu au parlement :

« Nous voici maintenant au bord de la guerre civile. Après s'être, depuis quarante ans, tant battus contre

l'ennemi, les Français vont-ils, demain, se battre contre les Français ? De part et d'autre, des hommes ont la conviction profonde de servir la Patrie, que, parmi les uns comme parmi les autres, beaucoup ont défendue au prix de si durs sacrifices. De part et d'autre, on semble s'apprêter au combat fratricide. Sommes-nous une nation où la force pourrait primer le droit ? Quels que soient les vainqueurs provisoires, que resterait-il, après une lutte inexpiable, que resterait-il de notre France ? [...]. Dans le péril de la Patrie et de la République, je me suis tourné vers le plus illustre des Français, celui qui, aux années les plus sombres de notre histoire, fut notre chef pour la reconquête de la liberté et qui, ayant ainsi réalisé autour de lui l'unanimité nationale, refusa la dictature pour rétablir la République. »

Le 30, en couverture du *Courrier de la colère*, fondé en novembre 1957 par Michel Debré, sénateur d'Indre-et-Loire et partisan de l'Algérie française, une photo du général de Gaulle et un éditorial titré « Unité et Union » :

« Il jaillit comme une condamnation des folles politiques qui ont gaspillé l'héritage ancien et les chances nouvelles. Il jaillit comme une condamnation d'un État impuissant, inapte à assurer l'avenir de la liberté et l'honneur des citoyens. Il jaillit comme une condamnation des hommes, des quelques hommes qui, contre toute bonne foi, s'entêtent, depuis des mois, à maintenir un régime inconsistant, source principale de nos malheurs.

Mais il jaillit aussi, ce cri, comme un espoir. Qui peut douter désormais dans le monde de la volonté de l'Algérie de demeurer française ? Qui peut douter désormais de la foi patriotique non seulement de l'armée du peuple, mais également du peuple qui se retrouve

dans son armée ? La France est en train de faire une révolution, qui est la révolution de l'honneur outragé contre le mensonge et la honte, la révolution de la nation jeune qui veut grandir contre un système qui l'étouffe jusqu'à la mort... »

Dans le numéro du 2 décembre 1957 de son « hebdomadaire politique paraissant le jeudi », Michel Debré écrivait :

« Le seul problème, pour ceux qui entendent séparer l'Algérie de la France, est d'imaginer le système juridique ou la politique qui mettra hors de la légalité les défenseurs de l'Algérie française. Tant que la loi en Algérie est la loi française, le combat pour l'Algérie française est le combat légal ; l'insurrection pour l'Algérie française est l'insurrection légitime. »

Le 1^{er} juin, le général de Gaulle prononce son discours d'investiture à l'Assemblée nationale :

« La dégradation de l'État qui va se précipitant. L'unité française immédiatement menacée. L'Algérie plongée dans la tempête des épreuves et des émotions. La Corse subissant une fiévreuse contagion. Dans la métropole, des mouvements en sens opposé renforçant d'heure en heure leur passion et leur action. L'armée, longuement éprouvée par des tâches sanglantes et méritoires, mais scandalisée par la carence des pouvoirs. Notre position internationale battue en brèche jusqu'au sein même de nos alliances. Telle est la situation du pays. En ce temps même où tant de chances, à tant d'égards, s'offrent à la France, elle se trouve menacée de dislocation, et, peut-être, de guerre civile.

C'est dans ces conditions que je me suis proposé pour tenter de conduire une fois de plus au salut le pays, l'État, la République et que, désigné par le chef de l'État, je me trouve amené à demander à l'Assemblée nationale de m'investir pour un lourd devoir.

De ce devoir il faut les moyens.

Le Gouvernement, si vous voulez l'investir, vous proposera de les lui attribuer aussitôt. Il vous demandera les pleins pouvoirs, afin d'être en mesure d'agir dans les conditions d'efficacité, de rapidité, de responsabilité que les circonstances exigent. Il vous les demandera pour une durée de six mois, espérant, qu'au terme de cette période l'ordre rétabli dans l'État, l'espoir retrouvé en Algérie, l'union refaite dans la nation permettront aux pouvoirs publics de reprendre le cours normal de leur fonctionnement... »

Le nouveau président du Conseil obtient 329 voix contre 224.

*

S'ouvre alors le temps de l'allégresse, de la sérénité, de l'espoir en l'avenir. Un mirage, que le général de Gaulle, à peine installé à l'hôtel Matignon, entretient savamment lors d'un voyage de trois jours en Algérie.

Le 4 juin, Alger l'accueille dans une explosion de joie. Des nuées de papillons de papier multicolores saluent le passage de sa voiture. À ses côtés : le général Salan. Dans la soirée, une marée humaine envahit le Forum devant le Gouvernement général, où il doit prendre la parole. Elle crie : « Al-gé-rie fran-çaise ! Al-gé-rie fran-çaise ! », « Vive Salan ! », « Vive de Gaulle ! »,

« Soustelle avec nous ! » En février 1956, des dizaines de milliers d'Algérois avaient hurlé leur désarroi, lorsque le président du Conseil, Guy Mollet, avait « limogé » Jacques Soustelle, gouverneur général d'Algérie, qu'ils estimaient. Du balcon de l'imposante bâtisse, le général de Gaulle lance :

« Je vous ai compris ! Je sais ce qui s'est passé ici. Je vois ce que vous avez voulu faire. Je vois que la route que vous avez ouverte en Algérie, c'est celle de la rénovation et de la fraternité [...]. Eh bien ! de tout cela, je prends acte au nom de la France et je déclare, qu'à partir d'aujourd'hui, la France considère que, dans toute l'Algérie, il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants : il n'y a que des Français à part entière, des Français à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. Cela signifie qu'il faut ouvrir des voies qui, jusqu'à présent, étaient fermées devant beaucoup. Cela signifie qu'il faut donner les moyens de vivre à ceux qui ne les avaient pas. Cela signifie qu'il faut reconnaître la dignité de ceux à qui on la contestait. Cela veut dire qu'il faut assurer une patrie à ceux qui pouvaient douter d'en avoir une... »

Le lendemain, à Bône :

« Voilà ce que l'on n'a jamais vu ! Voilà une flamme immense qui sort de toutes ces âmes ! Rénovation ! Fraternité ! Voilà ce que Bône à son tour crie aujourd'hui à la France [...]. Que ceux-là qui ont mené, par désespoir, avec courage, un combat cruel et fratricide reviennent prendre part à notre fraternité, la porte leur est ouverte [...]. Venez à la France, elle,